



Communiqué de presse

**Conseil municipal du 14
décembre 2020**

Mardi 8 décembre

Le maire Bertrand Affilé a présenté à la presse en visioconférence les dossiers du prochain conseil municipal, le 14 décembre prochain. 52 délibérations sont à l'ordre du jour. Fil rouge de ce dernier conseil de 2020 : le soutien de la Ville aux acteurs du territoire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Fonds herblinois de solidarité aux associations : créé le 7 mai 2020, ce fonds exceptionnel a pour vocation d'aider les associations mises en difficulté par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Après l'approbation d'une 1^{ère} tranche d'aide de 55 198 € au conseil municipal d'octobre, 8 associations ont sollicité le soutien de la Ville pour un montant total de 33 100 €.

Versement d'une participation au service de restauration collective de Rezé : la cuisine centrale ayant dû fermer pendant le 1^{er} confinement, la solidarité intercommunale conduit la Ville à verser 119 577,45€ à la Ville de Rezé pour compenser la baisse de recettes en 2020.

Exonération de la redevance d'occupation du domaine public : la Ville propose de prolonger l'exonération de la redevance forfaitaire au titre des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2020 pour un montant de 30 728,80€ pour la SAS La Carrière et de 18 501,54€ pour la SARL Les Terrasses de la Gournerie.

À noter, **les élus de l'opposition font désormais partie du groupe de travail d'attribution des subventions annuelles aux associations**. Une enveloppe de 268 289 € est prévue au titre de 2020, dont 9500€ aux associations de solidarité internationale.

Il a été précisé que le calendrier budgétaire avait été modifié en raison du report des élections municipales au 28 juin dernier. Le débat d'orientations budgétaires aura lieu en février prochain et le vote du budget en avril 2021.

Le conseil municipal aura lieu à La Carrière à 14h. Afin de limiter les contacts et déplacements, la séance n'est pas ouverte physiquement au public. Les débats seront retransmis en direct sur le site de la Ville : saint-herblain.fr

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

